

Les modules du Diplôme d'État Aide-Soignant

BLOC 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

147 h

Module 1

- Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

21 h

Module 2

- Repérage et prévention des situations à risque

BLOC 2

Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

77 h

Module 3

- Évaluation de l'état clinique d'une personne

182 h

Module 4

- Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement



35 h

Module 5

- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

70 h

Module 6

- Relation et communication avec les personnes et leur entourage

21 h

Module 7

- Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs



BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

35 h

Module 8

- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

BLOC 5

Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

35 h

Module 9

- Traitement des informations

70 h

Module 10

- Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques



HEURES D'ACCOMPAGNEMENT

Heures réparties tout au long de la formation selon les spécificités de chaque Institut

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h (dans les 3 premiers mois)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules)